

8.—De la "Stinson-Reeb Builders' Supply Company Ltd." au sujet de la plainte formulée sur la qualité des briques livrées par la Compagnie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de faire exécuter le contrat de la compagnie suivant les devis et de faire rapport si les briques molles livrées par la compagnie ont été payées.

9.—De la Banque Provinciale du Canada, demandant la permission de construire une voûte sous le trottoir, en face de sa propriété, au No 9, Place d'Armes.

**Résolu:** Que permission soit accordée à la Banque Provinciale au Canada de construire une voûte sous le trottoir, en face de sa propriété, au No 9, Place d'Armes, conformément au règlement 49 et ses futurs amendements; qu'un acte notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

#### RAPPORTS

10.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, recommandant la construction d'un égout dans la rue Sherbrooke, depuis la rue Saint-Dominique jusqu'à une distance de 50 pieds vers l'Ouest.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville pour un estimé, et que M. S. Howard, sous-inspecteur de la Ville soit prié de soumettre son opinion sur l'utilité dudit égout.

11.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, recommandant la construction d'un égout dans la rue Boyer, depuis la rue Beaubien jusqu'à la rue Comte.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville pour un estimé.

12.—De M. F.-X. Rousseau, contremaître de la Division Est, demandant que la "Montreal Street Railway" soit priée de faire poser deux puisards, un chaque voie, vis-à-vis le No 450, rue Amherst.

**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit requis de donner avis à la "Montreal Street Railway Co." de poser deux puisards, un chaque voie en face du No 450, rue Amherst.

13.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête demandant la construction d'un égout dans la rue Sheppard, entre les rues Amity et Hochelega.

**Résolu:** De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation de construire un égout dans la rue Sheppard, depuis la rue Hochelega jusqu'à la rue Amity, et sur la rue Amity, jusqu'à la rue Dufresne, et sur la rue Dufresne jusqu'à la rue Larivière.

14.—De l'inspecteur de la ville, au sujet de la requête demandant la construction d'un égout dans la rue Chestnut, depuis la rue Saint-Antoine jusqu'à une distance de 400 pieds vers le Sud.

**Résolu:** De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation de construire un égout dans la rue Chestnut, depuis la rue Saint-Antoine jusqu'à une distance de 400 pieds vers le Sud.

15.—**Résolu:** Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins N. Lapointe, Leclaire et Martin soit nommée afin de s'aboucher avec M. J.-E. Vanier, au sujet du contrat existant entre ce dernier et l'ancienne municipalité de Saint-Henri (aujourd'hui quartier Saint-Henri) pour l'exécution des travaux d'égouts, afin d'en arriver à une entente finale entre M. Vanier et la ville de Montréal.

16.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'assiduité du dessinateur en chef du département.

Renvoyé de nouveau à l'inspecteur de la Ville, afin de donner de plus amples informations.

17.—Soumis le rapport de la Voirie, renvoyé du Conseil, accordant à la "Montreal Street Railway" la permission de poser une voie de raccordement sur la rue Saint-Thomas.

**Résolu:** Que le secrétaire soit prié d'envoyer à la compagnie une copie de la résolution du Conseil, en date du 1er octobre 1906.

18.—Soumise une opinion du Département en Loi, au sujet du rapport présenté au Conseil, recommandant d'accepter l'offre de cession de M. Champagne pour l'ouverture d'une rue projetée de la rue Larivière à la rue Dufresne.

Déposée sur le bureau.

19.—Soumis le rapport de la Voirie, renvoyé du Conseil, au sujet de la cession d'une partie de la rue Rachel et partie de l'avenue DeLorimier à la municipalité du village DeLorimier.

**Résolu:** De présenter de nouveau au Conseil le rapport recommandant seulement de céder à la municipalité du village de DeLorimier une partie de la rue Rachel ainsi que la partie de l'avenue DeLorimier, qui se trouvent dans

8.—From the Stinson-Reeb Builders' Supply Company, Ltd., anent the complaint made as to the quality of bricks delivered by the Company.

Referred to the City surveyor, with instructions to see that the Company complies with the specifications, and to state whether the soft bricks, delivered by the Company, have been paid for.

9.—From the Provincial Bank of Canada, asking that permission be given them to construct a vault under the sidewalk in front of their property, at No. 9, Place d'Armes Square.

**Resolved:** That permission be granted to the Provincial Bank of Canada to construct a vault under the sidewalk, in front of their property, No. 9 Place d'Armes Square, in conformity with by-law 49 and future amendments, and that a notarial deed be drafted accordingly; and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign same on behalf of the City.

#### REPORTS.

10.—From the Hygiene and Statistics Committee recommending that a sewer be constructed in Sherbrooke street, from St. Dominique to a distance of 50 feet westwards.

Referred to the City surveyor for an estimate and that Mr. S. Howard, assistant-City surveyor, be requested to report on the utility of said sewer.

11.—From the Hygiene and Statistics Committee recommending that a sewer be laid in Boyer street, from Beaubien to Comte street.

12.—From Mr. F. X. Rousseau, foreman of the Eastern Division, asking that the Montreal Street Railway Co. be requested to place two gullies, one on for each track, opposite No. 450, Amherst street.

**Resolved:** That the City surveyor be requested to notify the Montreal Street Railway Co. to place two gullies, one for each track, opposite No. 450 Amherst street.

13.—From the City surveyor anent the petition asking that a sewer be laid in Sheppard street, between Amity and Hochelega streets.

**Resolved:** That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Sheppard street, from Hochelega to Amity street, and on Amity street to Dufresne street, and on Dufresne street to Larivière street.

14.—From the City surveyor anent the petition asking that a sewer be laid in Chestnut street, from St. Antoine street to a distance of 400 feet southwards.

**Resolved:** That a report be made to Council asking authority to lay a sewer in Chestnut street, from St. Antoine to a distance 400 feet southwards.

**Resolved:** That a sub-committee composed of Ald. N. Lapointe, Leclaire and Martin be appointed to meet with Mr. Vanier anent the existing contract, between the latter and the ex-municipality of St. Henry, (now St. Henry ward), for the sewers to be laid in said ward, in order that they may come to a final agreement, between Mr. Vanier and the City of Montreal.

16.—From the City surveyor anent the attendance of the Chief City draughtsman of the department.

Referred back to the City surveyor for further information.

17.—Submitted the Road Committee's report, referred back from Council, (which granted the "Montreal Street Ry." permission to lay a connecting track on St. Thomas street).

**Resolved:** That the secretary be instructed to send the Company a copy of the resolution adopted by Council on the 1st October 1906.

18.—Submitted an opinion from the Law Department anent the report, submitted to Council, recommending that Mr. Champagne's offer, re opening of proposed Larivière street to Dufresne street, be accepted.

Laid on the table.

19.—Submitted the Road Committee's report, referred back from Council, anent the cession by the City of a portion of Rachel street and of a part of De Lorimier Avenue to the Municipality of the Village of De Lorimier.

**Resolved:** That a report be once more made to Council, recommending that only a part of Rachel street, and the part of De Lorimier Avenue, situated within the limits of said municipality, be ceded to the municipality of the